



En SEGPA, tous capables de quoi ?

Patrick RAYMOND

Professeur d'histoire, géographie, éducation civique.

Gfen Midi-Pyrénées.

Etant en ce début d'année scolaire 2006-2007, TZR sans remplacement à effectuer, je me suis trouvé en situation de devoir m'investir dans mon établissement de rattachement administratif : le collège Jean Moulin à Rodez (Aveyron). Par chance, celui-ci possède une SEGPA. J'ai donc proposé mes services aux collègues de la section qui se sont empressés, avec beaucoup de gentillesse et de sympathie, de les accepter. Me voici donc dans cette extraordinaire situation de pouvoir découvrir une réalité que je ne connaissais pas jusque là, de mener des activités inhabituelles et, chance inouïe, de préparer les cours avec mes collègues et d'intervenir à deux dans les classes !... et c'est ainsi que je me suis retrouvé, du 25 septembre au 23 novembre, 2 heures tous les lundis, à enseigner la Vie Sociale et Professionnelle à une classe de 3ème de segpa en étroite collaboration avec la professeure¹ attitrée de la classe.

Lundi 16 octobre 2006 est prévue une séquence de 2 heures sur le thème : « Comment tenir ses comptes au jour le jour »². Jeudi 12 nous nous retrouvons pour préparer celle-ci. L'objectif est que les élèves apprennent à utiliser un classique tableau de relevé de compte à cinq colonnes : la première pour la date, la seconde pour la référence de l'opération et les trois autres pour crédit, débit et solde. La collègue me présente le référentiel de compétences exigées, nous regardons comment cette question est abordée dans un manuel. Au cours de nos échanges je lui propose de faire partir les élèves de la situation la plus complexe qui soit à savoir la réalité quotidienne. On s'entend pour leur proposer comme document de départ un document du manuel que nous avons légèrement modifié.

En début de séquence la collègue propose et écrit au tableau un titre « simple » : « Je tiens mes comptes ». La simplicité de ce titre n'est qu'apparente comme nous nous en sommes rendu compte par la suite ; il n'est simple que pour celui qui sait. L'organisation du travail est présentée : individuellement d'abord, par petits groupes ensuite, affichage au tableau des travaux des groupes,

réflexion collective enfin.

Puis le document suivant est distribué à chaque élève :

Liste des opérations effectuées du 6 février au 26 février.

- Le 6 février, il restait 1017,43 € sur votre compte en banque.
- Le 6 février, vous réglez votre loyer (227,00 €) par chèque.
- Le 9 février, vous touchez un remboursement de 53,05 € viré sur votre compte.
- Le 10 février, vous acquittez la facture du garagiste avec un chèque de 136,52 €
- Le 12 février, votre facture d'électricité de 75,51 € est réglée par prélèvement automatique.
- Le 16 février, une mensualité de crédit de 183,12 € est encore prélevée.
- Le 17 février, vous faites un chèque de 30,48 € pour payer de l'essence.
- Le 19 février, un prélèvement de 407,35 € pour votre impôt est effectué.
(Pendant une semaine, vous rangez votre chéquier au fond d'un tiroir... !)
- Le 25 février, votre salaire est versé sur votre compte : 1196,75 €.
- Le 26 février, vous retirez 350 € en argent liquide.

¹ C'est avec son aimable autorisation que je publie cet article.

² Cette séquence fait suite à un travail de 6 heures (3 séances de 2 heures) sur le thème du « budget familial », dont le point de départ consistait en un jeu de vingt huit étiquettes concernant dépenses et revenus de la vie de tous les jours, qu'il s'agissait pour les élèves de « classer » (sans plus de précision), afin de distinguer entre « dépenses » et « revenus ». Un travail de même type a prolongé celui-ci, pour classer les dépenses en « fixes », « courantes », « exceptionnelles ». Puis les notions de budgets « déficitaire », « équilibré », « excédentaire » ont été étudiées. A chaque étape de la progression, notions et vocabulaire nouveaux étaient apportés par la professeure de la classe. Une évaluation a clos cette première étape.

Les séquences sur les « modes de paiement » et le « crédit » suivront celle dont il est question ici.

La consigne de travail est : « Inventez quelque chose, document, outil... qui vous permette de tenir vos comptes ».

Le premier temps de recherche se fait individuellement. Perplexité des élèves... et accompagnement / encouragement de chacun par les deux enseignants : « qu'est-ce que ça peut bien vouloir dire tenir ses comptes? », « qu'est-ce qu'il t'intéresserait de savoir à chaque moment dans cette situation ; par exemple le 16 février? », « le 20 février tu vois dans une boutique un vêtement à 88 € qui te plaît, qu'est-ce que tu fais? », « essaye, écris, fais ce que tu es en train de me dire »... Nous veillons à ce que tous les élèves tentent quelque chose. Certains ont beaucoup de difficulté à démarrer. Une ne produira rien à l'issue de cette phase. Les propositions des autres élèves peuvent être regroupées dans les catégories suivantes :

- Des suites d'opérations, (document 1).

- Des opérations regroupées entre dépenses et revenus, documents 2 à 5.

- Des tentatives de représentations sous forme de tableau, documents 6, 7 et 8. (Les solutions des documents 7 et 8 ont été proposées par deux élèves, indépendamment.)



- Une forme mixte combinant écriture et opérations, document 9.



Pour la phase suivante, en trois groupes de cinq, nous avons veillé à ce que les trois élèves qui avaient produit des travaux du type des documents 7, 8 et 9, se trouvent dans des groupes différents. La consigne est la même, chacun, auparavant, devant présenter aux membres du groupe ce qu'il a fait. Le rôle des enseignants ne change pas. Dans les groupes, la réflexion est intense et dynamique. Chaque groupe inventant quelque chose en accord avec la consigne de départ. A l'issue de ce temps de travail, les productions sont affichées au tableau.

3 Pour autant il ne faudrait pas s'imaginer que tout est définitivement acquis à ce stade. Lors du premier contrôle continu en mathématiques, comptant pour l'obtention du Certificat de Formation Générale, la collègue, pour vérifier l'acquisition de la compétence « trouver l'opération à effectuer », a intégré un tableau de relevé de compte. Seulement sept élèves sur quinze ont réussi à réinvestir les acquis de cette séquence ! Cela pose peut-être aussi la question de « quelle réussite ? » ; la réussite de qui ? Ici, les enseignants ont réussi ; « ça c'est passé comme ils le souhaitaient, comme ils l'avaient projeté » ; ils ont atteint les objectifs qu'ils s'étaient fixés. Qu'en est-il de la réussite des élèves ? Ne soyons tout de même pas trop pressés ; les apprentissages ont besoin de temps pour s'enraciner. Sachons lire au positif ce qui se passe dans nos classes.

Au cours de démarches d'auto-socio-construction du savoir j'avais déjà éprouvé ce sentiment de réinvention : la découverte du zéro avec O. Bassis ; le futur ou l'accord des participes passés avec J.Dion ; le principe de la mesure du temps, le concept de proportionnalité, etc... Jamais je ne l'avais ressenti avec autant de force (violence ?). Peut-être est-ce parce que dans ce domaine (les concepts de comptabilité) je suis totalement ignorant ; un maître ignorant !

Nous n'avons malheureusement pas gardé trace des originaux. Dans l'un des groupes le document proposé était la reprise du document 9. Les deux autres groupes avaient réalisé un tableau en développant les embryons de réponses présents dans les documents 7 et 8.

La réflexion collective s'engage. Les propositions sont différentes même si toutes permettent effectivement de « tenir ses comptes » — ce fait est souligné par les enseignants. Les avantages et qualités de chacune sont discutés. Finalement, chacun s'accorde pour reconnaître une grande lisibilité et facilité d'utilisation au tableau à cinq colonnes inventé par un groupe. Dans ce contexte nous apportons le vocabulaire précis (crédit, débit, solde) et des connaissances et informations complémentaires. Nos objectifs sont atteints. Les élèves ont réussi. Ils n'ont pas seulement appris à utiliser un tableau de relevé de compte, ils en ont compris le fonctionnement puisqu'ils l'ont réinventé³. A l'issue de cette séquence, ma collègue et moi-même sommes très satisfaits.

C'est par hasard, quelques jours plus tard, au travers d'une lecture, que je réalise tout d'un coup qu'ils avaient réinventé une forme de « comptabilité en partie double ». Nos élèves de SEGPA avaient redécouvert une méthode révolutionnaire de comptabilité inventée par les marchands italiens de la fin du Moyen-Age ! En deux heures ils avaient fait ce que l'humanité avait mis des siècles à accomplir !⁴

Qu'en ont pensé les élèves ? Seulement deux m'ont retourné leurs réponses à un questionnaire bilan. C'est peu significatif. Je les livre tout de même en guise de conclusion.

Que penses-tu du fait d'avoir redécouvert en 2 heures, ce que les marchands du Moyen Age ont mis plusieurs siècles à inventer ?

- Je pense que c'est bien.
- On est plus intelligent.

D'après toi, dans la façon dont on a travaillé, qu'est-ce qui a rendu possible ce résultat ?

- De travailler en groupe.
- Quand on a travaillé en groupe.

Qu'est-ce qui t'a surpris dans ce travail ?

- D'avoir fait avec toute la classe cette découverte.
- Rien.

Y a-t-il quelque chose qui ne t'a pas plu (ou moins plu) dans ce travail ?

- Les deux ont répondu non.

Si tu as d'autres choses à rajouter, écris les ci-dessous.

- Une élève a exprimé le souhait de retravailler ainsi. ■